



Paris, le 19 Mars 2007

## PRIME DE COMMANDEMENT

### OSERONT-ILS ?

Le 5 Décembre 2007, SYNERGIE-OFFICIERS signait seul le protocole additionnel au protocole d'accord sur la réforme des corps et carrières du 17 juin 2004.

Grâce à ce protocole additionnel, la prime de commandement de certains officiers sera modulée jusqu'à 30%, 40% ou 70% selon leur poste ou leur cycle de travail.

**SYNERGIE-OFFICIERS va demander aux directeurs et chefs de services centraux de la Police Nationale que ces modulations soient accordées en priorité à ses adhérents.**

Après avoir fustigé SYNERGIE-OFFICIERS et dénigré le protocole additionnel dans sa totalité, les délégués de l'UNSA/SNOP constatent qu'ils peuvent aujourd'hui difficilement revendiquer le bénéfice d'une mesure que leur organisation a refusé de valider en décembre !

Ce volet du protocole additionnel constituera un véritable test sur la réelle crédibilité de ce syndicat.

**Oseront-ils demander aux chefs de service l'attribution de la modulation de la prime de commandement qu'ils ont tant conspuée pour leurs adhérents ?**

Le Bureau Régional Ile-de-France